

L'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XVI, No. VIII

Montréal, Aout 1910.

50 cts par an

JEUNES EPOUX

Lorsque l'on considère la quantité de jeunes gens qui entrent, chaque année, dans le saint état du mariage on reste étonné du petit nombre d'entre eux qui ont songé à assurer leur vie et leur santé avant d'accomplir un acte qui change leur destinée et leur donne des responsabilités nouvelles.

Pourtant, s'il est une chose à laquelle devraient penser les parents de la future épouse, c'est bien celle-là, tant elle est importante, tant, surtout, elle peut avoir de graves conséquences.

En effet, la nouvelle épouse pourra être une femme de ménage supérieure, une mère digne et dévouée, une tendre et excellente compagne, sans cependant être prête ou même capable de gagner sa vie, ainsi que celle de ses enfants, si son époux décédait prématurément, et s'il n'avait pas eu la précaution de créer un capital-héritage à ce dont il est le soutien, le pourvoyeur naturel.

Aussi, combien imprudents, coupables même, jusqu'à un certain point, ne sont-ils pas ces pères et mères qui négligent de s'enquérir auprès de ceux qui demandent la main de leurs filles, s'ils font partie d'une bonne société de secours mutuels. A ce sujet, laissez-nous vous raconter un fait qui vient de se produire.

Il y aura cinq mois, ces jours-ci se faisait à Saint-L... un mariage que le bonheur semblait avoir pris sous sa tutelle.

Le mari occupait une position assez bien rémunérée et il paraissait jouir d'une bonne santé.

Deux mois s'étaient à peine écoulés, qu'un soir, le jeune homme fut pris de frissons et de douleurs au côté droit. On alla vite quérir un médecin. Grande fut la peine des nouveaux mariés quand ils apprirent qu'il s'agissait d'un cas d'appendicite, très grave. Le médecin décida que l'opération était nécessaire et le patient fut dirigé vers l'hôpital où les chirurgiens firent leur oeuvre. Un mois durant, le malade fut entre la vie et la mort et, maintenant sa convalescence s'éternise.

Comme il n'avait aucune épargne, que ses parents sont très pauvres et qu'il n'appartient à aucune association de bienfaisance, ce sont ses beaux-parents qui doivent défrayer tous les frais médicaux, ce sont eux qui payent le loyer du jeune ménage, et lui fournissent la subsistance.

Voilà un de ces mille et un exemples qui démontrent combien l'association de secours mutuels est utile; c'en est un aussi qui fait voir que les parents, qu'il s'agisse de ceux du futur époux aussi bien que ceux de la future épouse, feraient un acte raisonnable s'ils essayaient, au moins, à exiger que tous les jeunes gens se missent sous l'égide de la mutualité, dès qu'ils fondent un foyer.

Ce n'est pas par mauvaise volonté, ou par mépris de l'assurance, que la jeunesse ne s'enrôle pas dans la mutualité. La plupart du temps, c'est par ignorance, par insouciance, par inexpérience. On est si vigoureux, si rempli d'espoir et de courage, qu'on ne saurait vraiment croire aux réalités de l'existence.

C'est donc à ceux qui ont beaucoup vécu, à ceux qui savent, de prévenir la jeunesse et de lui faire prendre les mesures qui amoindriront l'effet des malheurs qui inévitablement fondront sur plusieurs d'entre eux.

Si donc la jeunesse néglige de s'assurer, c'est à vous, parents d'expérience, de lui faire accomplir ce devoir nécessaire.

AIMONS ET RESPECTONS LA VIEillesse

Nombre de nos lecteurs ont chez eux quelque grand-mère ou grand-père, peut-être même quelque autre parent âgé.

Ceux qui ont cette bonne fortune devraient voir à ce que ces bons vieux aient toujours le coin le plus chaud et le plus ensoleillé de la maison et leur juste part de tout le confort, la bonté et le bien-être possible, afin que leur sang vieilli puisse être réchauffé et rajeuni; que leurs membres affaiblis se reposent à l'aise et que leurs yeux obscurcis, qui ont dû veiller pendant tant d'années de peine, puissent voir autour d'eux des preuves persistantes de soins fidèles et constants.

On devrait aussi enseigner aux jeunes enfants d'être toujours polis et empressés à servir les vieux parents avec la plus grande courtoisie et les attentions les plus délicates.

Connaissiez-vous quelque chose de plus pathétique au monde que les manières timides, craintives, de certaines vieilles gens qui, s'étant "donnés" à leurs enfants, — fils ou filles — se cachent dans quelques coin obscur de la cuisine, se mettent à table ou près du foyer comme de simples pensionnaires, craignant toujours de déranger, d'être dans le chemin, d'accepter même ce qui leur est dû et descendant petit à petit dans leur tombe avec un air piteux, comme s'ils voulaient s'excuser de vivre si longtemps?

On ne saurait jamais avoir assez de mépris : de reproches assez violents pour les fils ou les filles, qui acceptent une telle attitude de la part de ceux à qui ils doivent tant, qui les ont bercés et en ont pris tant de soin durant de nombreuses années.

Il est vrai que certaines gens deviennent grincheux, impatientes, malendurants en vieillissant. C'est la maladie, le souvenir de malheurs passés, la conscience d'infortunes présentes qui ont changé leur bon caractère d'autant. Ils n'en ont que plus droit à la bienveillance, aux sympathies, à l'affection de ceux qui leur furent si chers.

On ne devrait jamais oublier que nous marchons tous vers le couchant de la vie — et nous y allons à grands pas, qu'on veuille ou non — qu'un jour viendra où nous serons à notre tour devenus vieux et insupportables, ayant besoin de plus de patience et de dévouement que, comme

enfants, nous sommes disposés à en accorder à nos vieux parents. Et, comme nous avons traité ceux qui dépendent de nous, nous nous sommes traités à notre tour; la Providence

ETUDIER A PARIS

Il nous revient chaque année, de Paris, un groupe de jeunes Canadiens qui y vont parfaire leurs études, ou simplement séjourner dans la capitale des arts et des lettres.

Ils nous rapportent de là-bas des impressions très variées, et parmi lesquelles il faut tout de suite faire son choix.

Paris savant, artistique, littéraire est encore resté le centre du monde.

Et si l'on rencontre dans certaines autres capitales, un développement plus intense de certain objet particulier, nulle part ne trouve-t-on une centralisation plus universelle et plus complète d'oeuvres, de talents, d'efforts et de réussites de toute espèce.

L'avantage d'un pareil milieu est inappréciable pour la culture, le parachèvement de l'éducation intellectuelle, l'agrément même de la vie.

Mais il est permis de se demander combien, parmi tous nos jeunes voyageurs, se placent vraiment à ce point de vue.

Il y a le Paris ci-haut, et il y a le boulevard. Le boulevard sceptique, railleur, pessimiste, dégénéré, avec ses mots et ses sarcasmes, avec ses paradoxes et ses théories creuses, avec ses étalages et ses boutiques de toute sorte, criant partout et de toutes ses voix diverses, légères ou cassées, le seul et fol plaisir de ne croire à rien, de rire de tout et de tuer le temps comme dit l'un d'eux, — "pour ne pas qu'il vous tue".

Brieux, dans sa fort belle et courageuse pièce "La Française", se plaint énergiquement de la mauvaise réputation de la France à l'étranger, — réputation imméritée et malheureuse :

"On juge la France d'après Paris, dit-il, et Paris d'après le boulevard".

De tous ceux qui nous arrivent de là-bas, quelques-uns nous reviennent de Paris; d'autres nous reviennent du boulevard.

Il faut savoir distinguer.—*Graindorge.*
Du Canada.

PENSEES

Le malheur ouvre l'âme à des lumières que la prospérité ne discerne pas.

* * *

Les mauvaises herbes sont les pires ennemis des cultivateurs.

* * *

Ne méprise pas ta situation : c'est là qu'il faut agir, souffrir et vaincre. De tous les points de la terre on est aussi près du ciel et de l'infini.

LES RENTIERS

On se demande quelquefois ce que peut bien faire, pour le progrès ou l'existence d'une ville, la classe des rentiers. D'abord, tel qu'on l'entend, le rentier est généralement un petit propriétaire qui vient se fixer dans une localité offrant des avantages, pour y manger sa rente en paix, confiant dans les ressources de cette localité. Il n'est pas grand tapageur et la dépense est pour lui un épouvantail qui effraie les cordons de sa petite bourse. Il aime à ne pas trop risquer; enfin c'est un homme circonscrit dans des limites étroites. Il a laissé l'activité des affaires, pour celui qui est de la ville; ou il ne pense plus aux revenus de sa ferme, pour celui qui était cultivateur.

C'est un homme qui paie ses taxes, et qui ne demande rien tant que ses taxes soient peu fortes. Il ne tient guère à l'augmentation de la propriété, mais la subit comme un fardeau, car il ne veut pas et n'entend pas spéculer sur sa propriété. A bien l'analyser, c'est un homme dont l'existence est plutôt passive qu'active. Tout de même, il a un rôle qu'il joue et qui se borne aux menus besoins de la société, à la partie superficielle et primitive de la société. Il mange, boit, dort et meurt tranquille.

Tel que dépeint, on serait porté à croire que le rentier est un individu de peu d'utilité dans l'existence d'une localité. Il ne faut pas se tromper sur son compte, car le rôle qu'il joue est plutôt intéressant que de nul avantage.

* * *

On entend souvent faire des commentaires sur l'état de cette classe qui cherche la vie tranquille. Il ne faut pas le nier, le rentier est un homme qui se suffit à lui-même et qui a été assez sage pour s'accumuler un petit pécule, l'éloignant par le fait même de l'obligation de se faire entretenir par la société. Il est son propre maître et serviteur, et il ne requiert les services de personne pour accommoder son existence de vieillard. Il aide quelque peu à la société, en achetant lui-même, de son propre argent; il aide aux menues industries de cette même société, quand il ne peut lui-même confectionner ou réparer. Il aide au fonctionnement civique en lui fournissant sa quote-part; il forme partie des affaires de fabrique en apportant son concours, et porte le fardeau des constructions d'église, etc. C'est un personnage dont on ne peut ignorer l'importance relative et qui mérite au point de vue civique sa quote part d'attention.

Il arrive souvent qu'on se plaint que les rentiers sont des pierres d'achoppement dans le progrès de la chose publique. C'est une erreur dont, seuls, les engoués peuvent se plaindre. Le rentier joue là encore un rôle assez important, car il surveille attentivement, et avec tout l'intérêt que son petit revenu peut lui inspirer, la marche des affaires civiles, et se constitue l'avertisseur chaque fois qu'il constate un débordement de zèle chez les administrateurs des affaires civiles.

* * *

Nous ne voudrions pas déclarer que les rentiers sont des causes de progrès; telle n'est pas notre intention, et il n'y a pas à se tromper sur ce point. Ces gens ne sont pas dans une localité pour faire le progrès, puisque leur rôle actif est terminé, et ils n'ont qu'à se laisser entraîner par le courant établi par le temps. Cependant, ils ont conservé les connaissances d'autrefois, et ils aiment à ne pas laisser absorber leur avoir dans des spéculations hasardeuses. En sorte que, ces

bons rentiers, pour avoir été traités à la légère, n'en sont pas aussi mauvais qu'on aurait voulu le faire croire. Ils se groupent généralement à l'ombre du clocher, vivant heureux dans un petit logis élevé avec économie, réveillant de temps en temps les souvenirs qui dorment sous leurs cheveux blancs, et s'acheminant dans cette vie paisible vers le rivage de l'éternité, ultime espérance qui doit couronner la vie qui nous a été accordée.

Non, ne traitons pas le rentier d'homme nuisible, ce serait faire injure à ceux qui ont contribué par leur travail, leur talent et leur énergie, à faire avancer la fortune publique; ce serait aussi désespérer ceux qui accumulent sagement pour les jours du vieil âge.

Respectons les bons rentiers, et voyons en eux des représentants d'un âge qui s'en va, et qui a contribué à nous donner ce que nous avons.

N'allons pas jouer le rôle du fils ingrat, qui commence à trouver que son vieux père lui est un fardeau parce qu'il ne produit plus. Il vaut mieux au contraire leur rendre la vie douce et les accepter comme des vétérans respectables et respectés d'une génération qui va s'endormir du sommeil des heureux.

A. B.

LE FOYER

Le foyer, ce nid chaud et duveteux où grandissaient dans la paix et l'harmonie les nombreuses familles de nos devanciers est dispersé dans les espaces par le souffle dissolvant du siècle. Rien ne saurait, d'après nous, être plus triste que la constatation de ce fait, mais il n'en existe pas moins d'une manière patente. Ce sanctuaire inviolable qu'on avait au moins le privilège d'emporter avec nous en laissant par delà la frontière la patrie aimée, voilà qu'il menace de devenir lugubre comme un désert, froid comme un sépulcre. Et pourtant, c'est bien là la source féconde d'où a jailli dans le passé la vie du peuple canadien, et si nous ne pouvons réussir à y rattacher les générations futures, nous travaillerons en vain à sauvegarder l'unité nationale.

Si l'on voulait chercher les raisons de cette désertion du foyer, nous les trouverions aussi multiples que les passions qui s'agitent dans le cœur de l'homme, cet autre foyer plus intime; mais pour ne pas dépasser le cadre de nos entretiens ordinaires, nous n'en nommerons qu'une. Elle est, du reste, à la base de toutes les autres et si l'on pouvait réagir contre elle, on aurait beaucoup fait pour enrayer le mal: nous voulons parler du manque de religion, de l'absence des antiques pratiques religieuses dans la famille. La religion, qui nous habitue à diriger nos pensées et à orienter nos aspirations vers un même idéal, établit entre nous des liens indissolubles; elle fonde les grands et les petits dans le même moule d'affection fraternelle comme la chaleur de l'âtre réchauffe les vieux membres tremblants de l'aïeul et les bras potelés du bébé en les enveloppant des mêmes effluves. Un foyer sans religion est un nid sans duvet, un être sans chaleur; le jeune le fuit, le vieillard y languit et meurt.

C'est sans contredit au foyer que l'être humain rencontre les plus grandes joies terrestres; c'est là que les pères et les fils comptent les résultats des entreprises passées et scrutent les hasards des efforts à venir; c'est là que les mères et les filles devisent ensemble des dispositions spéciales dont font preuve chaque membre de la famille et supportent les voies que chacun sera appelé à suivre. Ces joies sans égales et ces espoirs conso-

lants deviendraient amers si la religion n'est pas là pour les sanctifier.

C'est également au foyer que l'homme éprouve les plus profondes douleurs; c'est là qu'il verra ces êtres chéris qui sont autant de parcelles de lui-même se tordre dans les spasmes de la maladie et s'affaïsser dans les affres de la mort; c'est là que viendront l'atteindre dans l'intimité des succès déconcertants et des misères secrètes. Ces déboires seront insupportables si la religion ne vient en atténuer le choc redoutable.

C'est aussi au foyer que se font les épanchements les plus intimes et que se déversent l'un dans l'autre les cœurs qui s'aiment et s'attirent; c'est dans ce tabernacle caché et parfumé de la plus pure amitié que s'épanchent l'un vers l'autre les oiselets de la même coquille, les rameaux du même arbuste, et trois fois sacrilège serait le violateur de ce sanctuaire. Ces confidences et ces épanchements resteront froids et sans saveur, si la religion ne vient pénétrer ces cœurs et ces esprits de la confiance qu'elle porte avec elle.

Dans le secret du foyer familial se découvrent souvent les fautes réciproques de ses habitants, fuites qui font parfois saigner les cœurs et pleurer les yeux; la religion seule pourra inspirer l'amour, la charité et la miséricorde qui savent oublier et effacer tout.

C'est au foyer que naissent les premières impressions, que commence la culture du corps et des âmes, qu'origine l'instruction de la famille; la religion seule possède les trésors de sagesse, de vigueur et de bénédictions pour imprimer à ce départ le mouvement qui en assurera l'orientation stable vers le but ultime.

"Religion au foyer," inscrivons en lettres d'or cette devise au frontispice de toutes nos demeures canadiennes et que cette devise soit le 'vade mecum' de nos frères dans le voyage entrepris à travers l'existence. Même si, au début, nous ne le faisons pas par conviction. Celui qui fait germer les moissons que la main indifférente de l'homme confie au sillon, saura bien imprimer à cet arbre généreux un élan si puissant et lui influer une sève si riche qu'il plongera dans nos cœurs ses racines vigoureuses pour porter dans les hautes sphères du succès et de la grandeur sa tête majestueuse dont les branches altières seront des compatriotes.

J. LUSSIER.

LE CIGARE ET LE MARIAGE

Dans certaines contrées de la Hollande, le cigare sert d'intermédiaire et d'agent matrimonial aux jeunes gens qui sollicitent la main d'une jeune fille. Voici comment la demande en mariage se fait:

Le jeune homme sonne à la porte de sa belle, afin de demander du feu pour son cigare éteint. Cette première démarche éveille l'attention des parents. Si le jeune homme se représente sous le même prétexte, alors ils savent à quoi s'en tenir et prennent leurs mesures pour donner une réponse à la troisième visite, qui ordinairement suit à très peu d'intervalle.

Si, à cette visite, on donne du feu, mais qu'on refuse immédiatement la porte, le solliciteur peut se dire qu'il est éconduit. Si la demande en mariage est acceptée, le jeune homme après avoir allumé son cigare, est prié d'entrer et on lui présente la jeune fille à laquelle il fait sa déclaration tout en fumant. Quand il a fini son cigare, la fiancée lui en offre un second. Cette formalité remplie, on n'a plus qu'à s'occuper des formalités de la noce.

LE DANGER

Des mutualistes retard de quelques contributions n'a pas grand peur, cependant. La Cour de cassation de la Cour qui se lit comme pour n'avoir pas peur dans les trois jours ses intentèrent un peu coutume d'accepter après que celles-ci sans enregistrer de

La Cour a décidé rapportant à ses pensions. Elle décursale ni aucun off en vertu de la coutume, ou d'aucune contravention avec l'association. Ainsi rance en vigueur, et risques, si la contri nier jour du mois



M. L. A. D. Gault
Cercle St-Guillem

A. Duménil, S.-F. et
Cercle St-Ignace, No



L'IDEE D'UN

Si l'on croit les v pas invariablement pas toujours très fa table, même d'un cer d'années. Que ce so les pauvres demoiel te déjà le bonnet de Dans la vieille ment du dernier siè son s'avisa un jour mais très bien rent ses derniers beaux jo d'une vieille gouver

LE DANGER D'ETRE EN RETARD

Des mutualistes sont portés à croire qu'être en retard de quelques jours pour payer leurs contributions n'a pas grand importance. C'est une erreur, cependant. Un confrère rapporte une décision de la Cour d'Appel du Kansas, à ce sujet, qui se lit comme suit: Un membre suspendu pour n'avoir pas payé sa contribution, mourut dans les trois jours de l'échéance. Les bénéficiaires intentèrent un procès, prétendant que c'était la coutume d'accepter le paiement de contributions, après que celles-ci étaient devenues exigibles, sans enregistrer de suspension.

La Cour a décidé en faveur de la société, s'en rapportant à ses statuts concernant les suspensions. Elle décida, en outre, qu'aucune succursale ni aucun officier d'icelle, n'avait le pouvoir en vertu de la coutume, directement ou indirectement, ou d'aucune façon que ce soit, d'agir en contrevention avec les dispositions positives de l'association. Ainsi, un membre n'a pas d'assurance en vigueur, et agit absolument à ses propres risques, si la contribution n'est pas payée au dernier jour du mois qu'elle devient due.—Echange.

LA FEMME QUI PLAÎT

Petites règles pour se faire aimer beaucoup.

Voulez-vous — à bien peu de frais, véritablement — être considérée dans le monde comme une femme aimable? suivez ces petits conseils.

Choisissez toujours le sujet de conversation qui peut être le plus agréable aux autres. Ne parlez ni de vos espérances, ni de vos faits et gestes, ni de vos inquiétudes, ni de votre santé. Ne consultez pas votre agrément, votre convenance, n'ayez en vue que ceux des gens avec lesquels vous vous trouvez. Ayez le respect absolu de leurs sentiments. Si vous ne les connaissez pas, ne parlez pas à l'aventure de ceci ou de cela. Ou, si vous voyez que ce que vous dites a l'air de blesser quelqu'un, changez tout de suite de sujet, aussi habilement que faire se pourra.

Ne formulez jamais telles quelles les réflexions qui vous viennent à l'esprit, sans estomper, adoucir. Par exemple, ne dites pas à une grosse dame que vous n'aimez que les femmes sveltes. Ne faites aucune plaisanterie sur telle disgrâce physique, telle singularité dont peuvent souffrir les

gens présents chez soi et même en l'absence de ces affligés; ça moquerie, toujours blâmable, est encore plus répréhensible quand elle raille un malheur.

Ne parlez pas continuellement. S'il se produit une pause, une accalmie, ne croyez pas de votre devoir de rompre le silence, comme si vous craigniez qu'on ne perdît un temps précieux, et à moins que vous ne soyez la maîtresse de maison.

N'interrompez pas celui qui parle, alors même que vous croiriez avoir à placer une remarque juste, ou parce que vous trouvez que ce qu'on raconte n'est pas intéressant, et que vous voudriez introduire un sujet "plus palpitant". Attendez votre tour.

Ecoutez avec patience la même histoire entendue dix fois.

Dites ce que vous avez à dire, le plus agréablement possible, mais avec simplicité.

Formulez le moins possible d'opinions; si vous voulez pourtant émettre votre avis dans une vue bienveillante ou bienfaisante, tâchez de l'avoir bien certain, de le tenir bien en main, car un interlocuteur agressif fait perdre tous les moyens à une personne timide ou qui se laisse facilement démonter, troubler.

LAUREATS DU CONCOURS SEPTEMBRE-DECEMBRE 1909.



M. L. A. D. Gauthier, S.-F. Cercle St-Guillaume, No 59. J. E. Fondeau, S.-F., Cercle Champlain, No 128. M. L. A. Lavallée, P. G. Prés. Cercle St-Jacques, No 13. A. Lagueux, Ex-Trés., Cercle St-Stanislas d'Ascot, No 200. Lucien Quesnel, Per., B. P. Cheneville, No 7. A. Dumesnil, S.-F. et T., Cercle St-Ignace, No 33. A. H. Denis, Méd.-Ex., Cercle Papineau, No 177. G. Gélinas, Sb. P. G., Cercle St-Paul de Grand Mère No 105. J. B. Morin, S.-F. et T., Cercle St-Stanislas d'Ascot, No 200. Arth. Dufresne, Prés., Cercle Brucherie, No 135. Paul Rolland, S.-F., Cercle Cathières, No 274.

L'IDEE D'UN FOU RAISONNABLE

Si l'on croit les vieilles histoires qui ne sont pas invariablement de vieilles légendes, il n'était pas toujours très facile de trouver un mari sortable, même d'un certain âge, il y a une centaine d'années. Que ce soit une faible consolation pour les pauvres demoiselles d'aujourd'hui qu'épouvante déjà le bonnet de sainte Catherine.

Dans la vieille Angleterre, au commencement du dernier siècle, un certain James Hodgson s'avisa un jour qu'étant veuf et grisonnant, mais très bien renté, il était un sot de passer ses derniers beaux jours dans la seule compagnie d'une vieille gouvernante dont le caractère fa-

cheux était connu de tout le comté. Il se dit donc: "Je tenterai le sort une seconde fois, je reprendrai femme." Oui, mais quelle femme prendre? Si un tel choix est toujours délicat, c'est surtout quand on a de la neige aux tempes et des piles d'écus dans sa caisse. Notre homme ne s'embarrassa pas pour si peu et, pensant avec quelques autres philosophes que la bonne chère est une chose inestimable, il fit hautement proclamer qu'il accorderait sa main et son coeur par surcroît à la jeune personne qui saurait préparer avec le plus de finesse trois de ses mets favoris. Evidemment, le jury de respectables dames désignées ad hoc donnerait peut-être le prix à une beauté moyenne, mais notre fou raisonnable pensa évidemment que le talent d'une

habile confectionneuse de turtle soups et de puddings valait tous les beaux yeux du monde, — et le concours eut lieu.

Onze concurrents d'âges variés avaient, sans la moindre hésitation, relevé le gant et subirent les trois épreuves imposées... Seulement — et c'est là que notre histoire atteint un assez haut comique — la gouvernante, la nerveuse, l'irascible gouvernante de M. Hodgson était parvenue à se glisser parmi les candidates et....ce fut elle qui obtint le prix!...

Quelques jours après, stoïque et souriant même à la fatalité, notre philosophe donnait un bel exemple de probité et conduisait à l'autel la personne mûre dont il avait si imprudemment voulu secouer le joug!

COMMENT ETRE HEUREUX EN MENAGE

Il est relativement facile de garder le front serein et la lèvre souriante hors de chez soi, et même de faire face aux pires difficultés de la vie, sans rien trahir de sa peine aux yeux du monde. Etre d'humeur égale à la maison et savoir supporter sans aigreur les petites misères de la vie domestique, voilà ce qui est vraiment difficile si l'on en juge par le petit nombre de ceux qui le font.

L'homme du monde le plus correct et le plus impassible, aussi bien que le bout-en-train des dîners joyeux, devient souvent violent et brutal dès qu'il se retrouve derrière le mur de la vie privée. Un héros qui essuie sans tressaillir le feu des batteries ennemies est quelques fois incapable de recevoir de la main de sa femme sans gronder et sans se plaindre, une tasse de café tiède.

Le bonheur du ménage dépend pourtant en très grande partie de la philosophie avec laquelle on accepte les petites contrariétés de la vie commune.

Si vous voulez être heureux, gardez-vous d'attribuer de l'importance aux petites choses, et tenez constamment en bride la vivacité de votre humeur. Vous en serez récompensé; car vous verrez le rayonnement calme de votre visage se réfléchir sur le visage de tous ceux qui vous entourent. Il tient à vous que, dans la famille, tous les jours soient ensoleillés.

Est-il rien qui vous soit plus cher que ces divinités du foyer; votre femme, vos enfants? Pourquoi donc vous arrive-t-il de les traiter plus grossièrement que des étrangers?

Dans les affaires dans le monde, on est instinctivement sur ses gardes; on retient les paroles vives; on bannit tout jeu de physionomie dénotant l'impatience ou la colère; on est poli et charmant. C'est pour ceux qui nous sont le plus cher que nous réservons nos caprices et l'irascibilité de notre nature. Devant eux, nous paraissions tels que nous sommes, sans nous inquiéter de cacher ou d'atténuer nos laideurs. Ils savent, à leur dam, quand nos nerfs sont trop tendus, quand nous avons eu des déboires, quand la fatigue, morale ou physique, nous accable et nous aigrit. On a vu des grands hommes, sous l'aiguillon des petits ennuis quotidiens, perdre toute patience et toute mesure, jeter leurs bottes à la figure de leur valet de chambre, et s'emporter en invectives ou en sarcasmes contre leur femme.

Prises une à une, ces vivacités et ces impatiences sont peu de chose; mais elles ressemblent aux sauterelles dont le nombre finit par cacher le soleil.

On a dit que la perfection seule sait supporter l'imperfection. Il est certain que meilleur on devient, plus on est indulgent pour les faiblesses d'autrui.

Pour que les jours de soleil se succèdent à la maison, ce n'est pas assez de s'abstenir de censure et de fuir l'humeur chagrine en général. Le devoir est double, négatif et positif. Il faut savoir approuver et louer. Si une chose se fait mal, gardez le silence; attendez une autre occasion où elle se fera bien, et alors donnez-lui des éloges marqués. La troisième, fois, on désirera les mêmes louanges, et vous pouvez être sûr qu'elle se fera encore mieux.

Franklin a dit: "Si nous sommes responsables de toute parole vaine, nous le sommes aussi de tout silence gardé mal à propos?"

Lorsqu'un cavalier a fait exécuter à son cheval tous les exercices de vigueur, de légèreté et d'intelligence, il le flatte, le caresse et lui fait de la voie et du geste, comprendre qu'il est content. Les maris en feront-ils moins pour leurs femmes?

La maîtresse de la maison a naturellement des devoirs analogues. Infiniment plus que l'homme, la femme est sujette à des abattements soudains, à des énervements sans cause apparente. Elle lutte pour être toujours gaie et donner à son mari, à ses enfants, et à ses hôtes l'exemple d'une saine joie.

On prête à Napoléon l'idée d'avoir voulu faire supprimer du dictionnaire le mot "impossible" parce que, disait-il, ce n'est pas un mot français. Il est certain que, la plupart du temps, il sert à cacher la paresse ou le manque de volonté. Il n'est donc pas impossible de surmonter ces mouvements d'humeur, si funestes à la paix de la famille. Il y a du reste des règles à observer, qui guident et allègent l'effort.

Avant tout ne vous exagerez pas la peine et les ennuis que donnent les choses du ménage. Les coups d'aiguilles mille fois répétés sont plus insupportables qu'un bon coup d'épée. La proportion des choses change avec les milieux et l'entourage, et ce qui serait insignifiant en tout autre endroit, acquiert dans le cercle étroit de la famille une importance dangereuse et malsaine. Ne nous laissons pas aller à cette tendance, et prenons les petits incidents de la vie conjugale par le bon côté.

Le mieux est l'ennemi du bien. Ne soyons pas exigeants: c'est le seul moyen d'être heureux. Il n'est d'accident si fâcheux qui ne porte en soi quelque consolation, lorsqu'on songe qu'il pouvait être pire. Un paysan venait de perdre dans un incendie, sa maison de ferme et ses bestiaux. — "Quel bonheur, s'écria-t-il, que ma grange et mon foin soient restés saufs. — Imitons cette douce philosophie, et surtout n'allons pas, par une aberration de notre imagination malade, nous tourmenter de la prévision des malheurs qui peuvent n'arriver jamais.

— "Quel air lugubre!" disait un seau à son compagnon de chaîne en allant au puits. — "Ah! répartit l'autre, je réfléchis à l'inutilité de nous remplir; car, quelque pleins que nous nous en allions, nous revenons toujours vides". — "Par exemple! Peut-on regarder les choses sous ce jour-là! s'écria l'autre seau. Moi, au contraire! je me réjouis de penser que, venus vides, nous nous en allons toujours pleins. Mettez-vous à ce point de vue, et vous serez aussi gai que moi".

La patience, l'habileté à tirer bon parti des épreuves, voilà ce qui ramène la sérénité au ciel un instant troublé du ménage.

Il n'y a guère de perte qui soit sans compensation. S'il vous manque un appui sur qui vous comptiez beaucoup, vous trouverez en vous-même des ressources que vous ne soupçonniez pas et vous accroîtrez d'autant le sentiment de votre dignité et de l'estime de vous-même. Que de fois n'a-t-on pas eu à nous réjouir de n'avoir pas pu réaliser des souhaits ardemment caressés! Platon dit que les châtements mérités sont les meilleurs présents des dieux, et Goethe a confessé qu'il n'eût jamais une affliction dont il ne tirât un poème. Pour voir les mondes brillants qui sèment l'espace, il faut que le jour ait fait place à la nuit, et ce n'est qu'après les rigueurs de l'hiver que notre être tressaille à l'approche du printemps.

La santé est une des conditions du bonheur de la famille. C'est un devoir sacré de ne négliger aucune précaution pour la conserver. On évitera ainsi le ton morose, l'irritabilité nerveuse, le malaise général qu'occasionne souvent une santé chancelante. Que l'on suive seulement les lois de la nature, que l'on s'assure un bon air, de l'exercice, un travail modéré, un bon appétit, et bien des misères seront conjurées.

Un humoriste anglais dépeint ainsi l'influence de l'estomac sur le caractère et l'intelligence. "Mon ami soupe tard: il mange des ragouts épiciés, du homard, des pâtisseries lourdes, et délale le tout dans plusieurs verres d'un vin généreux. Le lendemain, je vais chez lui: il est décidé à vendre sa maison de ville et à se retirer à la campagne; il a des craintes pour la santé de sa fille aimée; ses dépenses augmentent à chaque instant, et s'il reste dans les affaires une minute de plus, rien ne peut le sauver de la ruine. — Tout cela, c'est l'oeuvre du homard mal digéré. Dès que cette chair indigeste ne lui encombre plus l'estomac, sa fille se rétablit, ses finances sont en bon état, et toutes ses idées de vie champêtre sont disparues. C'est ainsi que l'abus du fromage ou de la choucroute a brisé de vieilles et solides amitiés, et que des viandes lourdes et salées ont poussé des gens au suicide."

Si la santé entretient la gaieté, il est également vrai que la gaieté conserve la santé. Tout doit encourir à faire durer les beaux jours dans le ménage. Il le faut occupé et actif. Le soleil ne luit jamais sur les maisons oisives. L'expérience journalière montre que si les membres d'une même famille n'ont pas, à défaut de travail véritable, une occupation utile ou un dada quelconque, ils sont sûrs de passer leur temps à se tourmenter malicieusement les uns les autres.

Cependant, ceux qui n'ont d'autre souci que de s'éviter tout souci, commettent une erreur. Ils oublient qu'il n'y a pas de roses sans épines, et que, de même que l'ombre fait valoir la lumière, la peine passée rehausse et avive le plaisir présent. L'n'est, en somme, qu'un moyen de faire briller le soleil dans nos maisons; c'est de l'allumer d'abord dans nos cœurs, d'où il rayonnera, comme à travers un cristal, sur tout le reste.

LES FEMMES INUTILES

Celles qui achètent pour le seul plaisir d'acheter.

Celles qui veulent toujours avoir du bon temps.

Celles qui laissent leur servante tenir la maison à sa guise.

Celles qui mourraient plutôt que de porter leurs chapeaux de l'année précédente.

Celles qui veulent avoir de nouveaux meubles tous les printemps.

Celles qui voudraient qu'on leur fasse des déclarations d'amour, trois fois par jour.

Celles qui se marient pour avoir de l'argent à dépenser.

Celles qui passent leur temps à lire des romans, et se remplissent la tête de folles imaginations.

Celles qui se vantent de ne jamais faire un point de couture.

Celles qui ne touchent jamais un plumeau ou un balais dans leur maison.

L'Alliance
LA SOCIÉTÉ DE
"L'ALLIANCE"
87 Avenue Viger
Téléphone

OFFICIER
S.G. Mgr P. BRUCH
M. Chan. G. GAUTHIER

Bureau
La Arsène Lavallée C.R.,
Jos. Contant,
A. G. H. Béique M.D.,
F. C. Laberge I.C.,
Georges Monet,
A. St-Cyr,
Théo. Cypriot M.D.,
S. Beaudin C.R.,
Eug. H. Godin,
Ernest Brossard,
L. O. Dauray N.P.,
Fr. Fautoux,
B. H. Bédard M.D.,

Département d'Or
Chs Duquette,
Cam. Manseau,
G. H. Vaillancourt,
A. ST-CYR, T
HEURES DU BUREAU
Percepteur
M. JODOIN,

Comme ce numéro a
à la 9ème convention
forcément en reuoye
chain.

Nous avons appris a
l'agrégation qui a dévas
Campbellton, N. B. No
us sincères sympathie
dans la douloureuse é
rappés.

Des milliers d'homme
ages de la mutualité.
nt également besoin e
ayée. Etes-vous du no

La société de secours
ante, si élevés que soi
elle qui coûte le meille
ous procure la sécurité

Officiers, anciens et n
ns parce que vos con
deriez au progrès du
inement le désir de co
ous avez accepté vos ch
it pour réaliser les esp
us?

Celui qui aime son fo

Chaque jour nous app
it seul devrait vous emp
e certificat d'assurance.

Ce que nous désirons,
tifs, énergiques, qui s
ur le bien de l'associati

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"
A MONTREAL

57 Avenue Viger B. P. Boite 2172
Téléphone Bell Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S.G. Mgr P. BRUCHESI, Président Honoraire
M. Chan. G. GAUTHIER, Aumônier

Bureau Exécutif

La Arsène Lavallée C.R., Président Général
Jos. Contant, Anc. Prés. Général
A. G. H. Béique M.D., 1er V.-Prés. Gén.
F. C. Laberge I.C., 2em V.-Prés. Gén.
Georges Monet, Secrétaire Général
A. St-Cyr, Trésorier Général
Théo. Cypriot M.D., Médecin en Chef
S. Beaudin C.R., Aviseur Légal
Eug. H. Godin, Directeur
Ernest Brossard, Directeur
L. O. Dauray N.P., Directeur
Fu Fautoux, Directeur
B. H. Bédard M.D., Directeur

Département d'Organisation et d'Inspection

Chs Duquette, Inspecteur en Chef
Cam. Manseau, Inspecteur
G. H. Vaillancourt, Organisateur

Placements

A. ST-CYR, TRÉSORIER GÉNÉRAL
HEURES DU BUREAU: 11½ A.M. A 12½ P.M.
Percepteur (Art. 192)
M. JODOIN, 57, AVENUE VIGIER
MONTREAL

CA et LA

Comme ce numéro allait sous presse au moment où la 92ème convention se réunissait, nous devons forcément en renvoyer le rapport au mois prochain.

Nous avons appris avec douleur la grande conflagration qui a dévasté en partie la ville de Campbellton, N. B. Nous offrons à cette occasion nos sincères sympathies à nos frères de là-bas dans la douloureuse épreuve dont ils ont été frappés.

Des milliers d'hommes ont bénéficiés des avantages de la mutualité. Des milliers d'autres en ont également besoin et ne l'ont pas encore essayé. Etes-vous du nombre de ces derniers?

La société de secours mutuels, solide et puissante, si élevés que soient ses taux, est encore celle qui coûte le meilleur marché, parce qu'elle vous procure la sécurité et la certitude.

Officiers, anciens et nouveaux, vous avez été élus parce que vos confrères ont cru que vous méritiez au progrès du cercle. Vous aviez certainement le désir de combler leur vœu lorsque vous avez accepté vos charges, mais qu'avez-vous pu pour réaliser les espérances qu'on a placés en vous?

Celui qui aime son foyer doit le protéger.

Chaque jour nous approchons de la mort et ce qui seul devrait vous empêcher d'abandonner votre certificat d'assurance.

Ce que nous désirons, ce sont des mutualistes actifs, énergiques, qui s'occupent de travailler pour le bien de l'association.

Dans le monde entier la mutualité est à travailler pour diminuer le nombre des mortalités par la tuberculose et il n'y a aucun doute qu'elle va réussir à enrayer considérablement ce fléau.

Sur chaque neuf candidats qui demandent leur admission dans la mutualité, on calcule qu'il y en a un de refusé pour toujours. N'attendez pas d'être celui-là. Plusieurs de ceux qui se voient fermer l'accès de la mutualité auraient sans doute pu y pénétrer s'ils n'avaient pas attendu que la maladie ou les taxes les rendent inassurables.

Assurer sa vie au bénéfice de ceux qu'on quitte, c'est un acte de dévouement et d'amour. Aucun individu irréfléchi et égoïste ne s'y résoudra.

Le Canadien patriote contribue autant qu'il peut au succès des institutions canadiennes.

Membre d'une société qui a pour but de secourir les malades, les veuves et les orphelins, chacun de vous a une place et une fonction à remplir, comme chaque membre de notre corps a sa fonction propre pour le service de tous les autres membres.

Ce qui mérite d'être fait ne saurait l'être trop tôt, car si on néglige de le faire promptement, il arrivera qu'on ne le fera pas du tout.

NOUVEAU CERCLE

Cercle Bordeaux No 335, institué le 29 juillet 1910, à Montréal, quartier Bordeaux, comté Hochelaga, par C. Duquette, I. C. et organisé par M.-J.-E. Arnaud.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B. P. Broughton, No 295.—Institué le 15 juillet 1910, à Broughton station, comté de Beauce, par G.-H. Vaillancourt et organisé par ce dernier. Comité de Surveillance.—MM. Geo. Filion, président, MM. Thomas Dupuis et Wilfrid Deslauriers. Percepteur, J.-A.-D. Nadeau. M. D. Ex., Jos. Landry.

CONDOLEANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées aux personnes ci-après par les cercles suivants: Cercle Sacré-Coeur No 6.—Au Dr J.-A. Lapierre, à l'occasion de la mort de sa belle-mère. A M. Henri Beaudoin, à l'occasion de la mort de sa mère. A J.-O. Pesant, à l'occasion de la mort de son père.

Cercle Saint-Félix No 41.—A la famille H. Ducharme, à l'occasion de la mort de ce dernier.

Cercle Saint-Charles No 10.—A Mme Alexandre Beaudoin, à l'occasion du décès de son mari.

Cercle Dumoulin No 195.—A M. G.-T. Delisle, M.P.P., à l'occasion du décès de son épouse.

Cercle Saint-Romuald No 167.—A M. Ernest Robitaille, à l'occasion du décès de son père.

ACCUSES DE RECEPTION

Batiscan, 29 juillet 1910.

L.-J.-D. Papineau, Ecr.,
Sec.-Gén. Alliance Nationale, Montréal.

Monsieur,
J'accuse réception d'un chèque de \$1,000 montant du certificat de dotation dont mon fils Lucien était titulaire; veuillez s. v. p. accepter mes sincères remerciements pour la promptitude à laquelle cette affaire a été réglée.

Votre bien dévouée,
EUGENE DEROUIN,

Saint-Grégoire, 18 juin 1910.

M. L.-J.-D. Papineau,
S.-G. Alliance Nationale, Montréal.

Monsieur,
Je vous retourne les documents attestant que la famille Prince a été mise en possession du montant de la dotation dont leur fils était porteur: \$1,000. Le tout en conformité avec l'article 300 des Statuts.

Recevez les sincères remerciements d'abord des messieurs Prince, et de tous les membres du Cercle Saint-Grégoire, qui a perdu en M. Arthur Prince, un membre fidèle et dévoué.

Votre dévoué,
OMER HELIE, M. D.
Substitut

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			DÉCÈS			Médecin Examineur	
		Age	Cercle ou B. P.	Date	Age	Cause			
1054	Alfred Vachon	32	Frontenac No. 172	25-1-06	1000	30-4-10	36	Suicide	J. E. Beaudet
1055	François Gagné	53	St-Eugène No. 133	3-5-98	1000	4-5-10	65	Cancer du foie	J. A. Millette
1056	Alfred Martineau	19	Mont-Royal No. 2	28-10-09	500	14-5-10	19	Tuberculose laryngée	J. U. Lalonde
1057	J. A. Blondin-Bernès	59	St-Joachim No. 2	14-12-99	500	25-6-10	60	Paralysie générale	J. U. Lalonde
1058	Jos Lafrenière	34	St-Joachim No. 92	10-4-99	500	30-5-10	39	Consomption	O. E. Millot
1059	Pierre Bonin	54	St-Hyacinthe No. 67	1-5-05	500	30-5-10	65	Insuffisance card.	L. V. Benoit
1060	J. B. Berthiaume	34	St-J. Chrysostome 54	29-6-97	1000	2-6-10	48	Pneumonie aigue	J. P. Deschatelets
1061	Lucien Deroquin	19	B.P. Batiscan No. 38	1-4-05	1000	4-6-10	25	Gastro-entérite	Eug. Ferron
1062	Ephrem Hamelin	24	St-Eusèbe No. 114	7-7-01	1000	5-6-10	58	Phthisie pulmonaire	A. J. Toupin
1063	Sévère Thibault	54	Trifuvien No. 124	30-6-05	1000	7-6-10	35	Indigestion	F. Lefebvre
1064	Octave Daoust	36	St Vincent No. 42	27-3-02	1000	9-6-10	45	Pneumonie aigue	G. Leroux
1065	Gédon Vézina	52	Delorimier No. 112	28-6-97	500	12-6-10	65	Bronchite aigue	Ed. Roy
1066	Hypolite Burelle	33	Moreau No. 325	9-6-03	500	18-6-10	42	Asystolie	G. Leroux
1067	J. Antoine Lefebvre	31	Dorval No. 4	14-10-88	1000	19-6-10	43	Tuberculose	P. A. Valois

PENSION AUX VIEILLARDS (70 ANS)

NOM	ADMISSION			Cert. Part.	PENSION	
	Age	Date	Montant		Echéance	
Julien Leduc	53	31-7-93	\$100	\$100	1-7-10	
Georges Dubeau	54	28-10-94	1000	100	4-4-10	

L'ALLIANCE NATIONALE

ACCUSES DE RECEPTION

Madame Exilia Lefebvre, me prie de transmettre ses remerciements et sa satisfaction à la Société, pour le règlement équitable de sa réclamation de \$500.

Dr J.-L.-L. HAMELIN.

Terrebonne, 6 juin 1910.

M. L.-J.-D. Papineau,

S. G. Alliance Nationale, Montréal.

Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque de \$1,000 en paiement du certificat de dotation dont feu Edgar Neveu était porteur. Veuillez accepter mes remerciements et en même temps mes félicitations de la promptitude avec laquelle cette affaire a été réglée.

Votre reconnaissante et dévouée,

Dame Vve EDGAR NÉVEU.

Montréal, 24 juin 1910.

M. L.-J.-D. Papineau,

S. G. Alliance Nationale, Montréal.

Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 18 juin, contenant un chèque No 13585, au montant de MILLE dollars, à l'ordre de dame Victoria Couture, veuve de feu Louis-M. Soucy, que j'ai remis personnellement à la dite dame Couture, ce 24 juin, en présence de M. Bourdon.

Veuillez trouver ci-inclus certificat No 106, signé tel que requis.

Bien à vous,

A. PRUD'HOMME, S. P. G., Cl. St-Joseph No 1.

Montréal, 19 mars 1910.

Au Secrétaire Général

de l'Alliance Nationale.

Monsieur,

J'ai reçu avec reconnaissance par l'entremise de M. J. O. Pesant, un chèque au montant de \$1,000.00 en paiement du certificat dont mon mari feu Moïse Mallette était porteur.

Je vous remercie pour la prompte attention que vous avez apportée au règlement de cette réclamation.

Croyez-moi votre reconnaissante,

Dame Veuve MOISE MALLETTE, Rue Champlain No 582, Montréal.

Ange Gardien, 24 avril 1910.

Au Sec.-Gén. de l'Alliance Nationale.

Je prendrai la liberté d'offrir des remerciements par la voix de votre revue, aux officiers et aux membres du Cercle Dufournel à qui j'avais confié la direction des funérailles de Ubald Bourbeau. Ils ont assistés aux funérailles au nombre de 60 membres. Les membres du Cercle Dufournel sont des plus dévoués et se font un devoir d'assister leur confrères malades et affligés. Je leur souhaite plein succès dans leur mission. Veuillez s'il vous plaît, en encore une fois, leur présenter mes remerciements sincères.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

CHARLES BOURBEAU.

CONSEIL GENERAL

Etat Financier

AU 30 JUIN 1910.

CAISSE DE DOTATION

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, Balance) and Déboursés (Bénéficiaires, Invalides, Cse Gén., Balance).

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Table with 2 columns: Recettes (Contributions, Intérêts, Balance) and Déboursés (Indemnités, Remboursement, Divers, Balance).

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Table with 2 columns: Recettes (Dépôts, Intérêts, Balance) and Déboursés (Cercles, Balance).

CAISSE GENERALE

Table with 2 columns: Recettes (Cse. Dot. & Mid., Rétrib., Revue, Assce. Off., Balance) and Déboursés (Poste, Loyer, Divers, Fournitures, Organisation, Inspection, Remboursement, Mobilier, Balance).

RESUME

Table with 2 columns: Caisse de dotation, Caisse des Malades, Caisse d'Epargne, Caisse Générale, Balance.

PLACEMENTS DE FONDS

Table with 2 columns: Fabriques, Municipalités, Prêts Hypothécaires, Banques, Cercles, Balance.

Attesté à Montréal, 30 juin 1910.

L. J. D. PAPINEAU, Secrétaire-Général. ALFRED ST-CYR, Trésorier-Général.

O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, Auditeurs.

AVIS AUX MEMBRES MALADES

Formalités à remplir

3-AVIS DE MALADIE (formule No 6) Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts); lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire-général et doit être accompagné d'un certificat de médecin attestant la nature et cause de la maladie.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée mes et perforés qui peuvent être détachés de ces derniers statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés pour donner l'avis requis.

3-CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5b) Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et à ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 262). Ceux qui négligent de fournir ce certificat tel que requis, sont déchu du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, au moins tous les mois, sur leur état de santé.

3-DECLARATION (formule No 5a) Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, et produire un certificat du Médecin (5b), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. Lorsque le membre réside ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation sur un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5c). Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Malades et qui réside dans la paroisse où son cercle ou bureau de perception est établi, doit communiquer sa réclamation, à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B.P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

4-ARTICLE DES STATUTS A CONSULTER. (A) Pour Caisse locale des malades: 208, 208A, 247, 252, 254 à 254. (B) Pour Caisse Centrale des malades: 247, 249, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266. 5-FORULUL (où se le procurer) Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis, ils se font un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires. Les membres du bureau de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en main des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

ACCUSE DE RECEPTION

Ange Gardien, 24 avril, 1910.

Mr. L. J. D. Papineau, Sec.-Gén.,

Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque, No 16748 au montant de \$500, étant le paiement entier du certificat No 33052, dont feu Ubald Bourbeau, était porteur. Veuillez accepter mes remerciements pour ce prompt règlement. C'est par l'entremise de MM. Séraphin Vézina, Arthur Tardif et Joseph Trudel, que j'ai reçu ce montant.

CHARLES BOURBEAU.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces derniers n'est pas répété. Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse. ABBREVIATIONS. - Cl. signifie Cercle; Sb. P. Sec. Substitut du P. G.; S. A., Sec.-Archiviste; S. F. Sec. Financier; Md.-E., médecin-examinateur. Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par ligne ou partie de ligne d'imprimé.

- List of circles and their locations: No 1-CL. ST-JOSEPH, Montréal; No 2-CL. ST-ANTOINE, Montréal; No 3-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 4-CL. ST-LOUIS, Montréal; No 5-CL. ST-ROCH, Montréal; No 6-CL. ST-PAUL, Montréal; No 7-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 8-CL. ST-GEORGES, Montréal; No 9-CL. ST-ETIENNE, Montréal; No 10-CL. ST-ANNE, Montréal; No 11-CL. ST-JEAN, Montréal; No 12-CL. ST-LOUIS, Montréal; No 13-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 14-CL. ST-ANTOINE, Montréal; No 15-CL. ST-ROCH, Montréal; No 16-CL. ST-PAUL, Montréal; No 17-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 18-CL. ST-GEORGES, Montréal; No 19-CL. ST-ETIENNE, Montréal; No 20-CL. ST-ANNE, Montréal; No 21-CL. ST-JEAN, Montréal; No 22-CL. ST-LOUIS, Montréal; No 23-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 24-CL. ST-ANTOINE, Montréal; No 25-CL. ST-ROCH, Montréal; No 26-CL. ST-PAUL, Montréal; No 27-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 28-CL. ST-GEORGES, Montréal; No 29-CL. ST-ETIENNE, Montréal; No 30-CL. ST-ANNE, Montréal; No 31-CL. ST-JEAN, Montréal; No 32-CL. ST-LOUIS, Montréal; No 33-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 34-CL. ST-ANTOINE, Montréal; No 35-CL. ST-ROCH, Montréal; No 36-CL. ST-PAUL, Montréal; No 37-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 38-CL. ST-GEORGES, Montréal; No 39-CL. ST-ETIENNE, Montréal; No 40-CL. ST-ANNE, Montréal; No 41-CL. ST-JEAN, Montréal; No 42-CL. ST-LOUIS, Montréal; No 43-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 44-CL. ST-ANTOINE, Montréal; No 45-CL. ST-ROCH, Montréal; No 46-CL. ST-PAUL, Montréal; No 47-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 48-CL. ST-GEORGES, Montréal; No 49-CL. ST-ETIENNE, Montréal; No 50-CL. ST-ANNE, Montréal; No 51-CL. ST-JEAN, Montréal; No 52-CL. ST-LOUIS, Montréal; No 53-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 54-CL. ST-ANTOINE, Montréal; No 55-CL. ST-ROCH, Montréal; No 56-CL. ST-PAUL, Montréal; No 57-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 58-CL. ST-GEORGES, Montréal; No 59-CL. ST-ETIENNE, Montréal; No 60-CL. ST-ANNE, Montréal; No 61-CL. ST-JEAN, Montréal; No 62-CL. ST-LOUIS, Montréal; No 63-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 64-CL. ST-ANTOINE, Montréal; No 65-CL. ST-ROCH, Montréal; No 66-CL. ST-PAUL, Montréal; No 67-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 68-CL. ST-GEORGES, Montréal; No 69-CL. ST-ETIENNE, Montréal; No 70-CL. ST-ANNE, Montréal; No 71-CL. ST-JEAN, Montréal; No 72-CL. ST-LOUIS, Montréal; No 73-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 74-CL. ST-ANTOINE, Montréal; No 75-CL. ST-ROCH, Montréal; No 76-CL. ST-PAUL, Montréal; No 77-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 78-CL. ST-GEORGES, Montréal; No 79-CL. ST-ETIENNE, Montréal; No 80-CL. ST-ANNE, Montréal; No 81-CL. ST-JEAN, Montréal; No 82-CL. ST-LOUIS, Montréal; No 83-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 84-CL. ST-ANTOINE, Montréal; No 85-CL. ST-ROCH, Montréal; No 86-CL. ST-PAUL, Montréal; No 87-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 88-CL. ST-GEORGES, Montréal; No 89-CL. ST-ETIENNE, Montréal; No 90-CL. ST-ANNE, Montréal; No 91-CL. ST-JEAN, Montréal; No 92-CL. ST-LOUIS, Montréal; No 93-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 94-CL. ST-ANTOINE, Montréal; No 95-CL. ST-ROCH, Montréal; No 96-CL. ST-PAUL, Montréal; No 97-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 98-CL. ST-GEORGES, Montréal; No 99-CL. ST-ETIENNE, Montréal; No 100-CL. ST-ANNE, Montréal.

L'ALLIANCE NATIONALE

No 6-CL. SACRE-COEUR, Montréal; Chaplain, Rév. F. L. T. Ham, Ban. Hon. Sb P. G., J. O. Peant, 583 Champlain, Près, J. Wilfrid Michaud, 648 Plessis; S. A., J. R. Beaudoin, 449 Visitation; S. F. W. Dufault, 784 Ontario, Md.-E., J. A. Lapierre, 410 St-Vincent, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p. m. Salle

No 100-CL. ST-FRANCOIS D'ASSISE, Beauceville; S.A. E. O. Lemieux, S.F., et T. God. Lagache. Réun. dern. vend. 7h p.m., salle Lachance. Co. Beauce; S. Paquet, S.A., J. Phil. Gauthier, S.F. Réun. dern. dim., chez Lajoie, 130 hr.

No 177-CL. PAPINEAU, Montréal; S.A. R. Huberdeau, 23 Dufresne; S.F. J. A. Taveau, 15 Dufresne, 8 hrs p.m. No 178-CL. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, S.A., et S.F. Anatole Beaubien, Réun. der. lun. salle publique, 8h p.m.

ADFS

de la maladie, membre malade, adhés (art. 257, avis est inscrit, avis est donné accompagné d'un et cause de

direction de la les membres de l'esse Locale des dehors d'une (30). Ceux qui e requis, sont de la da Société a inté-assigné conve leur état de

cher l'indem- demande un fificat du M4 icouvrant la clamée.—Lors dehors d'un ppyper sa ré- n juge de pa-

Centrale des on son cercle communiquer té de Surveil- ant de l'adres

membres de besoin et lors être assistance implissent cou-

ion avril, 1910. No 1074, ment entité, bald Bour- port mes re- ment. Ces- ain Vézina- in j'ai res-

ES de la ville, dernières n° demeurant p- on siège, no- de; Sb. P. C. e; S. F. Se-

de \$1.00 es. Joseph 383 St-Den- Ant. Guy 8 hrs p.m.

de \$1.00

L'ALLIANCE NATIONALE

No 251-CL. de La PELTRIE, Rock Island, S. A. F. X. LeBlanc, S.F., Geo. Boisvert. Réunions, dernier dimanche, à midi.

No 255-CL. DU PLESSIS, La Patrie; S.A., rhéod. Bernier, S.F., et T. Alb. Chamberland. Réu. 3e lun. 7h. p.m., chez M. Chamberland.

No 260-CL. MONT-CARMEIL, St-Malo d'Auckland, S.A. Eusébe Madore; S. F., O. Brodeur. Réun. 3e dim, après messe, chez M. C. Hébert.

No 261-CL. ST-VEENANT, Paquetville, Co. Compton, S.A., S.F. et T., L. G. Garon. Réunions, 4e samedi, à 7.30 hrs, salle des Forestiers Catholiques.

No 263-CL. ARTHABASKA, Co. Arthabaska; S. A., A. A. Fisher, S.F., et T. F. X. Le vieux. Réunions, 3e vendredi, 7.30 hrs p.m., à l'Hôtel-de-Ville.

No 265-CL. RIVIERE-A-PIERRE, Co. Portneuf; Wilbrod Voyer, S.A., S.F., et T. Réun. dern. dim. 1 1/2 p.m., salle publique du Conseil.

No 267-CL. ROYAL, Montréal; Norbert Desjardins, 140a Clark, S.A.; Alex. Drouin, S.F., 505 Bouv. St-Joseph. Réun. 2e, 4e ven. 8h. p.m., salle du collège, rue Fairmont.

No 276-CL. ST-CYRILLE, Co. Drummond; S.A., et S.F., J. F. Paré, N.P. Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Paré, à 11h. a. m.

No 277-CL. POINTE-LA-LAKE, Co. Jac-Cartier; S. A., S.F. et Trés. J. P. Legault. Réunions, 4e mardi, 7.30 p.m., salle de l'Hôtel-de-Ville.

No 278-CL. BOSSUET, Knowlton, Co. Brome; S.A., L. A. Gingras, S.F., et T., L. L. Ledoux. Réunions, dern. dim. après grand-messe, dans sacristie.

No 284-CL. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, Alf. Vézina, S.A., et S.F. Réun. der. lun., à 8h., chez M. A. Vézina.

No 286-C. S. JOVITE, Adr. Filon, S.A., Geo. Dury, S.F. Réun. dern. dim. 11.30 h. a.m., salle P. Robert.

No 289-CL. GRATON, Pawtucket, R. L. S.A., Arthur Aihx, 26 Comstock; S.F., et T., N. L. Brouillette, 11 Quincy Ave. S.F., 3e dimanche du mois, 2hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 294-C. CHAPLEAU, Labelle, Co. Ottawa, S.A., S. F. et T., Nap. Marinier, Réu. der. dim. du mois, à 7h., salle du Club Athlétique.

No 295-C. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne; Rod. Dazé, M.D., S.A., S.F., et T. Réun. dern. dim., 8 hrs. salle Forget.

No 302-CL. OKA, comté des Deux Montagnes; S.A., Adolphe Chéné; S.F., T. et Md.-E., J. W. Guimet. Réunions, 3e dimanche, 3 p.m., salle du Collège.

No 309-C. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Germain Rattée, S.A.; Aug. P. Gosselin, S.F. et T. Réun. 3e dim. après la messe, à la salle M. Aug. P. Gosselin.

No 310-CL. ST-HUGHES, Co. Bagot; S.A., Wilfrid Melançon, N.P., S.F., et T., L. W. Dcauregard. Réunions, 1er dimanche, à l'issue de la messe, à la salle publique du village.

No 311-CL. VILLERAY, Co. Hochelaga, Pierre Beaucage, 2611 Labelle; S.A., Jos. E. Roy, S.F. et T. 2473 Labelle. Réun. 2e, 4e mer., à 8h. p.m., à la salle Raymond, 3163 St-Hubert.

No 314-CL. PARENT, Lennoxville, Co. Sherbrooke; S.A., S.F., et T., L. A. Simonneau. Réunions, 3e dimanche à 11 1/2 hrs. a.m., à l'école du village.

No 315-CL. ST-CHARLES BORROMEI, Garthby Co. Wolfe; S. J. Cloutier, S.F., et T., J. S. Poulin. Réun. 3e ven., à 7h. p.m., chez M. J. S. Poulin.

No 316-C. COULONGE, Roxton Pond, Co. Shefford; Félix Larose, S.A., Jos. Fournier, S.F., et T. Réun. 2e dim., après la messe, chez M. F. Larose.

No 317-CL. SIR GEORGE-ALLENNE CARTIER, Saint-Joachim, Co. Shefford; S.A., S.F., et T., R. Latour. Réun. 4e dim., après la messe, chez M. R. Latour.

No 318-CL. BRASSARD, Dalhousie, N.B., S.A., A. J. LeBlanc, S.F., et T., Mathias Comeau. Réun. 3e dim. à 4h. p.m., à la salle C.M.B.A.

No 320-CL. DUQUETTE, Montréal; Wilf. Morin, S.A., 636 Champlain, H. Morin, S.F., et T. 638 Champlain; Réun. 1er et 3e lun. 8h., salle St-Edouard, 256 Lagachetière E.

No 321-CL. D'AMOUR, Edmundston, N.B. S.A., René U. Beaujeu, S.F. et T., Eusébe Lajoie. Réunions, 3e dimanche à 1.30 p.m., salle Edouard Ouellet.

No 323-CL. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N.B., S.A., Ach. J. Bastille; S.F., et T., P. Levasseur. Réunions, 3e ven., à 8hrs. p.m., chez M. Syl. Martin.

No 325-C. MOREAU, St-Marc, Co. Verchères; Clovis O. Senecal, S.A., S.F., et-T. Réun. dern. sam., à 8h., salle publique.

No 327-CL. ST-ARSENE, Montréal; C. A. Léveillé, S.A., 1622a Labelle; Jos. Beauvais, S.F., et T., 1955 Dufferin. Réun. 2e, 4e mer., 8h., coin Ch. Colomb et Bélanger.

No 328-C. D'AGUILLON, Outremont. L. P. Lasnier, S.A. et S.F., 1097 Van Horne. Réun. dern. mer., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield.

No 329-C. PONTIAC, Ville Marie; L. E. Racicot, S.A., S.F., et T. Réun. 3e lun. 8.30 hrs.

No 330-C. DUHAMEL, Rapide de l'Original; Emile Lauzon, S.A., Alex. Gagnon, S.F. et T. Réun. 3e dim. 7.30 h. à l'Hôtel de Ville.

No 332-C. CHATEAUBRIANT, Montréal. L. Millette, S.A., 305e ave. avenue, Rosemond Art, Lamarche, S.F., 1748 Herville, 3e ven., à 4e ven., 8h. p.m., sous-basement église Ste-Thérèse de Roumont.

No 334-C. DORVILLE, Broughton, Jos. Nap. Vallée, S.A.; 1414 St-Jacques, S.F. Réun. 3e mer., à la sacristie paroissiale.

No 336-C. BRASSARD, 1000 King, J. U. Morin, S.A., Alf. Camo, S.F., Montréal, 3e dimanche à la Salle Municipale.

Droits d'entrée pour devenir membre de "l'Alliance Nationale"

Table with 2 columns: Description of membership fees and corresponding amounts in dollars and cents.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Large table with 4 columns of age groups (18-20, 21-25, 26-30, 31-35) and 4 columns of contribution amounts for different capital levels (\$500, \$1000, \$2000, \$3000).

Tarif de contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Large table with 4 columns of age groups (18-20, 21-25, 26-30, 31-35) and 4 columns of contribution amounts for different capital levels (\$500, \$1000, \$2000, \$3000).

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Table with 8 columns: Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux. Shows contribution rates for different ages.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin AVOCATS 54 Rue Notre-Dame Est

BENEFICES

Accordés par l'Alliance Nationale INDENNITE.—1° de \$5. par semaine, pendant 20 semaines par année. Maximum \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1e—Certificat d'assurance au décès (vie entière) (a) CAPITAL-HERITAGE.—Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera alors porteur.

2e—Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HERITAGE.—Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.

Age d'admissibilité : de 18 à 55 ans. Contributions à taux fixes, gradées d'après l'âge à l'admission.

L'Alliance Nationale

Table showing financial statistics: Capital de Réserve, Dans sa caisse de dotation, Dans ses caisses locales, Dans sa caisse centrale.

Après 16 ans d'opération. 20,343 membres en règle au 1er janvier 1910. Nombre de cercles en règle au 1er juillet 1910. Nombre de bureaux de perception en règle au 1er juillet 1910.

FONDEE EN 1900 Banque Provinciale DU CANADA.

7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président : M. H. Laporte, Gérant Général : Tanorède Bienvenu.

Département d'Épargne ordinaire @ 3% Certificat de Dépot @ 3 1/2%

L'Alliance Nationale dépose ses fonds à cette Institution.

Banque d'Hochelaga MONTREAL

Capital autorisé : \$ 4,000,000 Capital payé : - \$ 2,500,000 Fonds de réserve et surplus \$23,000,000 Total de l'actif au delà de \$22,000,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la ville, elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 4% d'intérêt DRUX FOIS par année.